

Recrutement licence générale en informatique, parcours jeux vidéo : modalités d'admission et exercices 2023

En raison de la spécificité de la formation, en distanciel asynchrone et en apprentissage, une procédure de recrutement est mise en place pour évaluer les connaissances et la motivation des candidat·e·s dans le domaine de la programmation et des jeux vidéo et des médias interactifs. Ce processus de recrutement a aussi pour but de faciliter votre recherche d'apprentissage, donc il est très important pour vous !

Vous devez choisir dès le début du processus si vous candidatez en première ou en seconde ou en troisième année de licence. Si le jury estime que vous n'avez pas le niveau pour entrer directement en deuxième ou troisième année, il pourra vous proposer d'entrer en première année.

Attention : la procédure est susceptible de changer chaque année, donc lisez bien les consignes !

Partie 1 : validation de l'inscription administrative -> avant le 10/03/2023

I. Création de votre espace personnel sur la plateforme de recrutement

Vous devez créer votre espace personnel en renseignant les informations demandées sur notre formulaire : <https://recrutement.cnam-enjmin.fr/?diploma=licence>

Vous recevrez à la fin de la procédure d'inscription un courriel contenant votre numéro de candidat CANXXXX, un mot de passe pour déposer vos justificatifs. Ne créez pas plusieurs comptes !

II. Dépôt de l'ensemble des pièces justificatives

Attention : suivre la nomenclature pour les documents déposés au **format PDF** ci-dessous :

- 1_identite_CANXXXX*
- 2_diplome_CANXXXX*
- 3_cartevitale_CANXXXX*

1. Pièce justificative d'identité

Carte nationale d'identité, titre de séjour, passeport, permis de conduire, dûment scanné au format pdf.

2. Une attestation de scolarité ou un diplôme justifiant le niveau requis :

Quel est le niveau requis ?

Entrée en L1 : baccalauréat

- ✓ Si vous êtes titulaire du baccalauréat, veuillez joindre votre diplôme ; si la délivrance du diplôme est en cours, merci de transmettre impérativement votre **attestation de réussite**
- ✓ Si le baccalauréat est en cours d'obtention pour l'année scolaire : joindre vos deux derniers bulletins de note. Vous ne pourrez rejoindre la formation qu'en ayant ensuite fourni la preuve d'obtention du baccalauréat.

Entrée en L2 : 60 ECTS validés en licence informatique minimum

- ✓ Si vous candidatez pour une admission parallèle en deuxième année : joignez vos diplômes (baccalauréat **et** études supérieures). Si le diplôme est en cours de préparation, joignez vos deux derniers bulletins de note.
- ✓ Le jury tiendra compte de vos compétences en lien avec la première année de notre licence parcours JV (reportez-vous au site web de la licence pour le détail du programme de première année). Ceci sera évalué à travers vos références professionnelles.

Entrée en L3 : 120 ECTS validés en licence informatique minimum

- ✓ Si vous candidatez pour une admission parallèle en troisième année : joignez vos diplômes (baccalauréat **et** études supérieures). Si le diplôme est en cours de préparation, joignez vos deux derniers bulletins de note.
- ✓ Le jury tiendra compte de vos compétences en lien avec les deux premières années de notre licence parcours JV (reportez-vous au site web de la licence pour le détail du programme). Ceci sera évalué à travers vos références professionnelles.

Partie 2 : dépôt des preuves de compétences (à déposer sur notre espace numérique de formation) -> avant le 30/04/2023

Si votre candidature administrative est complète et recevable, vous recevrez sous quelques jours une adresse temporaire visiteur@lecnam.net. Vous devrez déposer vos preuves de compétences et des exercices sur l'environnement numérique de formation, lecnam.net, accessible avec

1. Un curriculum vitae

Nous vous demandons de fournir un curriculum vitae dans lequel vous détaillerez votre parcours personnel, scolaire et professionnel. La photo et le lieu de résidence n'est pas obligatoire, mais date de naissance, âge et nationalité le sont.

Vous identifierez de manière explicite sous forme de texte, de graphique, ... les expériences et compétences permettant de vous différencier des autres candidat·e·s.

Nous devons comprendre ce que vous savez faire, ce que vous avez appris seul ou en équipe, ce pour quoi vous êtes bon.

Votre CV contiendra obligatoirement au moins un lien cliquable vers vos références en ligne (site web, portfolio, page itch.io...).

Votre CV contiendra également un lien vers une page LinkedIn. Bien que cela ne soit pas obligatoire, cela vous est très fortement recommandé.

2. Une lettre de motivation

Nous vous demandons de rédiger une lettre de motivation **à l'attention de l'entreprise** que vous souhaiteriez intégrer (idéalement). Il ne s'agit pas de rédiger la lettre de motivation à l'attention de l'école mais bien à l'attention d'un employeur potentiel.

En effet, la formation étant en apprentissage, il ne vous sera possible de la suivre que si vous êtes embauché en contrat d'apprentissage par une entreprise. Vous rédigerez cette lettre de motivation comme si vous aviez déjà été accepté dans notre formation et que vous étiez en train de rechercher votre apprentissage.

NB : il nous est tout à fait possible de commencer à chercher une entreprise avant même de savoir si vous êtes admis dans la formation...

3. Des exercices

Ils ont plusieurs objectifs :

- 1- Vous permettre de vérifier que vous êtes capable de vous autoformer dans le cadre de cette formation dans laquelle tous les cours sont en ligne et sans prof (un peu comme un mooc).
- 2- De vous permettre de vérifier que vous êtes réellement attiré par la **programmation** de jeu vidéo. En effet, notre formation est bien une licence en informatique et vous devez être sûrs de votre orientation.
- 3- De vous préparer aux entretiens avec les entreprises : celles-ci voudront voir vos références (ce que vous avez programmé comme jeu ou d'une manière générale). Si vous trichez, vous ne serez pas à même de réussir les tests techniques des entreprises.

Vous pouvez toujours aller au-delà des exercices demandés, mais le minimum requis doit être bien visible pour le ou la correcteur.rice. Vous pouvez personnaliser les exercices, ce qui vous permettra de constituer un début de book pour montrer dans vos entretiens pros.

Plusieurs séquences de cours vous sont proposées (3 séances de C#, 3 séances de Unity 3D). Cela représente entre 30 et 40 heures de travail suivant votre niveau de départ, soit entre 3 et 5 heures par semaine. Seuls certains exercices sont notés, mais tous les rendus permettent de gagner des points.

Attention, le non-respect des contraintes de forme peut être éliminatoire (nom et format de fichier, date et horaire du rendu). Pensez à rendre les devoirs 48 heures avant pour éviter un problème technique...

Les rendus après le 30 avril 2023 passé 24h ne seront pas étudiés et vous ne serez pas convoqué en entretien si vos rendus ne sont pas complets.

Partie 3 : les oraux (9, 10, 11, 12 et 13 mai 2023)

Si votre candidature est recevable au niveau administratif et que votre dépôt de preuves de compétences est complet et de qualité, vous accéderez aux oraux. Vous recevrez une convocation seulement le 07 mai, aussi réservez les trois jours dans votre agenda pour être bien sûr d'être disponible.

Si vous n'êtes pas retenu, vous recevrez un courrier avant la date des oraux pour vous en informer. Si vous n'avez reçu aucun courrier, il est peut-être dans vos spams, alors vérifiez bien.

Vous devrez passer un oral de 20 minutes qui se déroulera via Teams ou dans l'ENF directement. Cet oral inclura un nombre important de questions auxquelles vous devrez répondre rapidement et de manière synthétique (environ 1 mn par question) pour que les recruteurs soient sûrs de votre motivation et capacité à rejoindre ensuite une entreprise. Aucun retard, y compris pour des raisons techniques, ne sera accepté. Vous devez donc vous assurer de savoir accéder à Teams/ENF et de savoir partager votre écran avant l'entretien et d'avoir un réseau de secours. Vous serez par ailleurs convoqué 15 mn avant et devrez patienter en salle d'attente.

*A l'issue des entretiens, un classement sera réalisé à partir de la note d'entretien. Vous serez déclaré admissible, placé en liste complémentaire, ou refusé. **Si vous êtes en liste complémentaire et que vous trouvez une entreprise, vous passerez automatiquement en liste principale.***

Partie 4 : la recherche d'entreprise (mai-novembre 2023)

Votre admission ne sera définitive que lorsque vous aurez trouvé une entreprise pour votre contrat d'apprentissage, et ce au plus tard le 15 décembre 2023.

Vous devez avoir moins de trente ans au moment de la signature du contrat. Attention donc si vous fêtez vos trente ans pendant cette période, cela peut vous empêcher de signer avec une entreprise.

Le Cnam dispose d'un service de relations entreprises qui propose votre candidature à des employeurs. Vous devez aussi chercher de votre côté, bien sûr. En acceptant de rejoindre la formation, vous vous engagez à être assidus, **répondre sous 24 heures** à toute offre qui vous est proposée par le Cnam, passer les entretiens et tests techniques que l'employeur vous proposera. Sans entreprise, votre formation s'arrêtera le 15/12/2023.